Présentation du Guide critères éco-éthologiques

Florian Fournier

Cerema Nord-Picardie

02/04/2019 Matinale du Grand Port Maritime de Dunkerque

Sommaire

1. Objectifs et structure du guide
2. Le volet bibliographique
3. Le volet pratique
4. Le volet test

Objectifs et structure du guide

- Constat et Objectif du guide critères éco-éthologiques

  =>Difficulté à garantir le succès de la restauration/création/conservation d'un aménagement et ce malgré les sommes engagées. D'où l'idée de cette étude subventionnée par l'agence de l'eau Artois- Picardie

  =>Fournir un outil pratique et relativement simple à destination des gestionnaires souhaitant optimiser/bonifier l'utilisation d' un ouvrage de franchissement d'une infrastructure par la faune via des travaux de restauration/amélioration

  =>Outil fondé sur l'écologie et l'éthologie de l'animal afin de mieux comprendre les obstacles éventuels sur les ouvrages/passages pour les animaux

- Déroulé et composition de ce guide :

=>Une phase bibliographique importante en amont qui constitue la première partie du guide.

=>Une deuxième phase qui constitue l’outil en tant que tel

=>Une troisième phase de tests pour consolider l’outil sur plusieurs ouvrages.

Sommaire

1. Objectifs et structure du guide
2. Le volet bibliographique
3. Le volet pratique
4. Le volet test

Le volet bibliographique

- Définir le périmètre d'utilisation de l'outil à savoir : la faune terrestre et le type d'ouvrage sur lequel on va l'utiliser :

  =>mammifères, dont chauves-souris, oiseaux, reptiles, amphibiens et insectes,

  =>toutes structures d'origine anthropique **existantes** permettant à la faune de traverser une infrastructure de transport sans danger direct,

  =>sur la région Haut-de-France pour la faune et les ouvrages mais peut inspirer les réflexions ailleurs.

- Lister les différents facteurs éco-éthologiques structurels et sensoriels qui jouent un rôle dans le franchissement des infrastructures par la faune.

Sommaire

1. Objectifs et structure du guide
2. Le volet bibliographique
3. Le volet pratique
4. Le volet test

Le volet pratique

- Constitution d’un outil ayant pour vocation :

=>l’analyse facile et rapide des points forts et points faibles des ouvrages de franchissement d'infrastructures existants afin d’orienter au mieux leurs aménagements ;

=>de proposer un choix d’aménagements simples et adaptés à chaque situation et à chaque ouvrage de franchissement, et dans la mesure du possible peu coûteux ;

- de proposer aux gestionnaires souhaitant aller plus loin, la possibilité de passer d’une gestion généraliste à une gestion par espèce ou groupe d'espèces en prenant en compte le cas de certaines espèces cibles des Hauts-de-France.

- Un outil proposant une analyse en deux temps de l'ouvrage étudié :

=> Une analyse au bureau pour recueillir des informations sur l'intensité du trafic, la répartition des milieux naturels autour du site à étudier et enfin l'identification d'éléments fragmentant via un arbre décisionnel pour chacun de ces critères.

D	La consultation des atlas issus du SRCE/TVB (ou SRADDETT) ne montre aucune continuité écologique ou réservoir de biodiversité sur ou à proximité (moins de 2 km) de l'ouvrage de franchissement à évaluer	D1
	La consultation des atlas issus du SRCE/TVB (ou SRADDETT) indique la présence d'une continuité écologique ou réservoir de biodiversité au niveau de l'ouvrage de franchissement à évaluer ou à moins de 2 km	D2
D1	Présence d'un habitat forestier ou prairial de plus de 1 ha à moins de 500 mètres de l'ouvrage de franchissement et ce de part et d'autre de l'ouvrage de franchissement	D2
	Absence d'habitat forestier ou prairial de plus de 1 ha à moins de 500 mètres de l'ouvrage de franchissement de part et d'autre de l'ouvrage de franchissement	D4
D2	L'ouvrage de franchissement présente un intérêt potentiel, au moins local, une attention particulière doit être apportée à l'étude de sa fonctionnalité	3.6.2
D4	une analyse de l'occupation du sol de part et d'autre de l'ouvrage est souhaitable, voir paragraphe 3.5.5.3 ci-dessus. Sauf si l'ouvrage est entouré uniquement de grandes cultures dans un rayon de 3 km, d'autres milieux naturels peuvent héberger des espèces sensibles à la fragmentation.	3.6.2
D2	L'ouvrage de franchissement est potentiellement d'intérêt régional, une attention particulière doit être apportée à l'étude de sa fonctionnalité. Consulter le type de corridor identifié dans le SRCE/TVB. Voir paragraphe 3.5.3 ci-dessus	3.6.2

Exemple d'arbre décisionnel : cas de l'identification existante ou non des continuités écologiques

=> Si la première partie a mis en lumière un intérêt de l'ouvrage pour la faune, une deuxième analyse des enjeux sur le terrain a lieu pour chaque critères identifiés via une autre clé dichotomique.

- Au final il en ressortira l'identification du ou des éléments faisant obstacle au transit de la faune sur l'ouvrage considéré et renverra vers des éléments de solutions/recommandations (fiches actions) par groupe d'espèces ou espèces cibles

- L'outil permet également de partir d'une espèce parapluie et de faire les aménagements à partir des contraintes écologiques de celle-ci (fiches espèces)

Sommaire

1. Objectifs et structure du guide
2. Le volet bibliographique
3. Le volet pratique
4. Le volet test

Phase de test

- L’envergure de l’étude n’a permis la réalisation de tests sur 4 ouvrages
- Application sur chaque ouvrage de la clé pour identifier les enjeux et le panel de solutions disponibles pour rétablir/améliorer la continuité écologique
- Consolider l’outil réalisé par d’autres tests

Conclusion

- Réalisation d'un important travail de bibliographie en amont
- En découle un outil simple pour déterminer les principaux points de blocage d'un ouvrage au transit de la faune pour franchir une infrastructure.
- Des propositions d'éléments d'amélioration concrets.
- Outil devant encore être un peu consolidé via d'autres tests sur d'autres ouvrages.
- Le rapport et ses clés dichotomiques seront prochainement disponibles en ligne

Merci de votre attention...

Contacts et informations :

Olivier PICHARD
03 20 49 63 76
olivier.pichard@cerema.fr